Plus d'inconvénients à démarrer vite par temps froids avec

SPIDONIVA

F. 2617 L'HUILE DE SÉCURITÉ POUR L'HIVER

AUX JEUNES GENS DESIRANT SERVIR DANS LA D.C.A. — Des cours sont organisés pour les jeunes gens de 17 à 19 ans, aux Canonniers Sédentaires, 28, rue des Canonniers, les deuxième et dernier dimanche du mois, à 9 h. 30, et les premier et troisième jeudis de chaque mois, à 19 h. 30. Les cours de novembre auront lieu les 5, 8, 19 et 29 novembre. Les demandes d'inscription seront reçues aux heures des cours. Les officiers instructeurs donneront tous renseignements sur les conditions à remplir pour pouvoir suivre ces cours.

NORD

Un enfant est grièvement blessé par un camion, à Solesmes

Au moment où un camion auto, piloté par M. Aimé Cappelles, chaudronnier au Cateau, croisait une auto en stationnement, rue de l'Abbaye, à Solesmes, le petit Pierre Gilbert, dix ans et demi, qui n'avait pas vu arriver le lourd véhicule, fut heurté par le garde-boue et jeté sur la chaussée. Il fut relevé sans connaissance de dessous le camion, et, transporté chez son père, directeur de l'école libre. On craint une fracture du crâne.

Mort de M. Ernest Antoine, conseiller général du Nord

On annonce le décès de M. Ernest Antoine, conseiller général du Nord, ancien maire d'Avesnelles et conseiller municipal de cette localité, où il vient de s'éteindre après une courte maladie.

M. Antoine était âgé de 72 ans. Il était vice-président de la Société d'agriculture d'Avesnes, président de la section permanente des Pupilles de la nation.

Les funérailles de M. Ernest Antoine ont été fixées au mardi 3 novembre, à 11 h., en l'église d'Avesnelles.

Un accident mortel à Valenciennes

LA VICTIME EST UN COMMIS PRINCIPAL DES POSTES ET TELEGRAPHES

Samedi, vers 21 h., M. Gustave Deleporte, 41 ans, commis principal des P.T.T., regagnait son domicile, 82, rue Emmanuel Roy, à Valenciennes, lorsque, passant à bicyclette sur le pont Jacob, il fut heurté par une automobile, tomba et roula sous la voiture.

On le releva portant une grave blessure derrière la tête ; il avait, en outre, la clavicule droite fracturée et de multiples contusions sur diverses parties du corps.

Transporté dans un café voisin, puis à l'Hôtel Dieu, le malheureux ne tarda pas à expirer.

L'auto tamponneuse était pilotée par M. Jean Bogaerts, 36 ans, né à Tilbourg (Hollande), marchand de charbons, à Escautpont, rue Tabary.

Il a déclaré qu'il tenait sa droite et roulait à une vitesse de trente kilomètres, quand il aperçut un cycliste qui venait du chemin de Halage. Pour l'éviter, il donna un brusque coup de volant, mais renversa le malheureux.

Plusieurs personnes qui se trouvaient dans la voiture ont confirmé ces déclarations.

Dimanche, à 10 h. 30, Bogaerts a été conduit au Parquet.

PAS-DE-CALAIS

Un enfant tombe dans une trémie à son à Carvin et meurt asphyxié

Trompant la surveillance de ses parents, à Ecoivres, le jeune Edouard Lejosne, 3 ans et demi, grimpa dans le grenier de la maison. Il tomba dans une trémie à son, dont on ne le retira qu'à l'état de cadavre. L'infortuné bambi navait péri asphyxié.

Henri Moine, l'assassin présumé du Portel, était aussi cambrioleur

On se rappelle qu'au cours d'une visite domiciliaire chez Henri Moine, l'auteur présumé de l'assassinat du Portel, on avait trouvé entre autres objets, des clés. Celles-ci appartenaient à des commerçants boulonnais ayant reçu la visite de cambrioleurs, ce qui établit que Moine a participé à ces méfaits.

SOMME

Au cours d'une discussion à la sortie d'un bal à Pont-de-Metz, un militaire blesse deux hommes à coups de couteau

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, à Pont-de-Metz, une discussion a éclaté à la sortie d'un bal entre Paul Gresset, caporal-chef au 21e régiment d'infanterie coloniale à Paris, en permission à Salouel, et Georges Prévot, 30 ans, marchand de légumes à Salouel. Ce dernier a été blessé par son adversaire.

Un témoin, M. Robert Hallais, 27 ans, employé de chemin de fer, à Pont-de-Metz, intervenu pour séparer les antagonistes, a été blessé au ventre d'un coup de couteau par Gresset. Son état est désespéré.

Paul Gresset a été arrêté.

Le 12me Congrès national du Parti démocrate populaire se tiendra à Arras

Le parti démocrate populaire que préside M. Champetier de Ribes, sénateur des Basses-Pyrénées, ancien ministre, tiendra son 12me congrès national à Arras les 13, 14 et 15 novembre.

Il s'ouvrira le vendredi par une journée réservée aux travaux des commissions. Le soir, aura lieu une réception des délégués.

La journée de samedi sera consacrée à la discussion de divers rapports.

Le dimanche matin, se tiendront les assemblées générales des jeunesses démocrates populaires. Après un pèlerinage au champ de bataille de Lorette et de Vimy, le congrès se terminera à midi par un banquet que présidera M. Champetier de Ribes.

Chronique de l'enseignement

LILLE

Facultés catholiques

COURS D'EXTENSION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE (Année 1936-1937)

Une série de douze leçons d'histoire de la littérature française contemporaine sera donnée à partir du mardi 10 novembre, le mardi de chaque semaine à 15 h., salle Louis-Baunard (entrée boulevard Vauban, 60), par M. Henri Simon, professeur à la Faculté des Lettres.

Les cours seront interrompus le mardi 29 décembre et reprendront le mardi 12 janvier.

La crise intellectuelle et littéraire de l'après-guerre (1920-1930)

I. — La Crise. — Déchéance de la logique : L'impressionnisme littéraire : Jean Giraudoux ; Le « Surréalisme ».

Déchéance de la morale : L'influence de Marcel Proust ; Le cas d'André Gide ; L'amoralisme d'André Maurois.

II. — Persistance de l'Humanisme. — Paul Valéry, poète de l'intelligence pure ; Henri Massis, ou la « défense de l'Occident » ; Georges Duhamel, ou la sagesse de la France.

III. — Attraction du Catholicisme. — Le cas de Jacques Rivière ; Henry de Montherland entre le Tibre et l'Oronte ; Henri Brémond ou l'apologie de la mystique ; Georges Bernanos, ou la présence du diable ; François Mauriac, ou la lutte avec l'ange.

Les inscriptions sont prises par les auditeurs ou auditrices pour la série des douze leçons à l'économat des Facultés catholiques.

Nouvelles économiques et financières

L'évasion fiscale et la Société des Nations

Le 9 octobre dernier, sur la proposition du gouvernement français, l'assemblée générale de la Société des Nations avait adopté une résolution favorable à l'assistance fiscale internationale en vue de réprimer la fraude et l'évasion des capitaux. Elle avait chargé le Comité fiscal d'étudier la question.

Ce Comité a aussitôt commencé ses travaux qu'il vient de clore par une motion dans laquelle il déclare nettement qu'il ne croit pas au succès des mesures qui pourraient être prises contre l'évasion des capitaux en dehors d'une quasi-unanimité des Etats.

Le rapport annuel de la Caisse d'amortissement

« La Caisse d'amortissement n'est pas faite pour emprunter, mais pour amortir » a répondu ces jours derniers M. Milan, son président, à M. Auriol.

Et depuis dix ans qu'elle existe, elle a bien rempli son rôle.

Son rapport annuel qui vient d'être publié révèle en effet que pendant ces 10 ans, elle a effectivement amorti plus de 36 milliards de la dette de l'Etat.

Par ailleurs elle accroît ses ressources provenant de la gestion du monopole des tabacs. En 1935 elle a vendu pour plus de 4 milliards de tabac, cigares et cigarettes qui se sont envolés en fumée. Ce chiffre est en augmentation de 33 % sur celui de 1926 quand elle a pris en main l'administration du monopole.

Répartitions de prospérité aux Etats-Unis

Les bénéfices déclarés de nombreuses sociétés américaines sont en nouveaux progrès.

De nombreuses compagnies en déclarant des dividendes extraordinaires, annoncent en même temps des bonus en salaires pour le personnel.

On estime que le total de ces bonus et dividendes extraordinaires va dépasser 500 millions de dollars.

Petite Correspondance

—— Pitchounette. — 1°) Suivant l'importance du loyer, citation en justice de paix ou assignation au tribunal civil. 2°) Le juge désigne souvent un expert chargé de lui fournir les éléments d'appréciation. 3°) Maximum : loyer en cours au 16 juillet 1935. 4°) Les frais sont à la charge de la partie qui succombe. 6°) Oui, suivant les règles ordinaires de prévenance, puisque la location a été faite en dehors du régime de prorogation. 5°) Réparations et entretien courant, ramonage, vidange, etc... —— J. V. — Vous pourrez reprendre pour habiter vous-même au moins trois ans, mais la prorogation étant encore en cours et votre achat postérieur à 1929, vous serez tenu de fournir un local répondant aux mêmes conditions de situation et de prix.

Le bien pour le mal. — 1°) Si la signification de la condamnation correctionnelle par défaut n'a pas été faite « à personne » ou s'il ne résulte pas d'actes d'exécution du jugement que le prévenu en a eu connaissance, l'opposition sera recevable jusqu'à l'expiration des délais de prescription de la peine. 2°) Les peines portées par jugements rendus en matière correctionnelle se prescrivent par cinq années révolues. 3°) En aucun cas, les condamnés par défaut dont la peine est prescrite ne pourront être admis pour purger le défaut. 4°) Tout condamné à une peine correctionnelle peut être réhabilité sur demande après trois ans. —— Savoir 134. — 1°) Il faut nécessairement un contrat d'association, mais celui-ci peut être en nom collectif ou à responsabilité limitée. 2°) Il y a les frais normaux d'enregistrement et de déclaration au greffe, de la constitution de la société. 3°) Il y a des droits d'apport du fonds en société, moins onéreux qu'une donation. 4°) Voyez un notaire ou un avocat pour la rédaction de l'acte et les formalités. —— Raymonde H. B. M. — Vous êtes forclos pour toute demande en réduction qui ne pouvait se faire que dans les six mois de votre entrée en jouissance. —— Lex 36. — 1°) Le conseil ne peut que proposer à l'assemblée générale une candidature d'administrateur. C'est l'assemblée elle-même qui nomme ou qui ratifie la nomination provisoire. Il n'y a aucune obligation de choisir le plus ancien commissaire. 2°) C'est la loi de 1867 qui est la base de la législation des sociétés, mais il y a de multiples lois subséquentes et les dernières datent du 8 août 1935, qui interdisent précisément aux commissaires de devenir administrateurs de la société qu'ils contrôlent moins de cinq ans après l'expiration de leur mandat. —— E. D. — Vous n'avez plus droit à rien sur cette retraite qui est définitivement éteinte. —— Haute correspondance. — 1°) Oui, vous devez affranchir et joindre à votre lettre non pas un mandat international, mais un « coupon réponse international » que vous obtiendrez à la poste et qui correspond avec une petite majoration au timbre étranger qui doit servir pour vous répondre. 2°) Vous utilisez le papier que vous voulez. —— E. G. 58. — Il faut adresser la demande à M. le Président de la Commission du livre d'or, société « On ne passe pas », Hôtel de Ville de Verdun. Cotisation unique, 5 francs. Indiquer régiment et secteur de Verdun. —— Amethiste. — Faire le chemin en sens contraire, revenir en arrière. —— Mutilé ennuyé A. W. — Pour l'incapacité absolue et permanente, rente égale aux deux tiers du salaire annuel. Pour l'incapacité partielle et permanente : rente égale à la moitié de la réduction que l'accident aura fait subir au salaire. —— Templeuve. — Le prix est bien de trente-cinq centimes belges. —— H. 60. — 1°) L'article 14 de la loi du 29 juin 1929 dit : « Le bailleur ne peut s'opposer aux installations qui ne peuvent diminuer la valeur des lieux loués telles que celles de l'électricité, du téléphone, du gaz, de l'eau, que le locataire réalise lui-même à ses frais ». 2°) Ce n'est pas une charge locative. 3°) La réduction (juillet 1935) de 10 % (ou de 8.50 % quand le locataire n'a pas les charges) était automatique et n'avait pas à être demandée. Vous aviez un délai de six mois pour réclamer. —— H. M. V. R. 2. — 1°) La moitié des biens de la communauté appartient au survivant. L'autre moitié va à l'enfant unique, mais le survivant en a l'usufruit suivant la convention faite entre vous. 2°) Le livret personnel de l'enfant lui appartient. Pendant la minorité, c'est le père, ou la mère tutrice en cas de décès du père, qui en a l'administration. —— Un ennuyé. — Le plus simple est de voir un médecin ou un pharmacien. Il est toujours dangereux d'agir seul en ces matières. —— Aimant savoir. — Sous réserve de précisions de jurisprudence en cette matière nouvelle, nous croyons que vous devez vous inscrire au registre des métiers. —— Défendre 1078. — La souscription de ces bons est en effet anonyme. Le taux d'intérêt varie suivant la durée et varie également suivant la situation et les besoins de l'Etat. A la poste ou chez un percepteur, vous aurez tous renseignements utiles. —— Baucis. — Nous pensons que vous y avez droit. Votre patron doit être inscrit à une caisse de compensation. Les taux varient suivant les caisses. Vous pourriez voir la Caisse interprofessionnelle, 39, rue Pauvrée, vous auriez les indications particulières qui vous intéressent. —— Chômeur ancien combattant. — Nous ne pouvons établir nous-mêmes un compte. Les notes que nous avons publiées donnaient les maxima de ressources variables suivant le nombre de personnes à charge. —— Un ignorant 55. — Vous pouvez souscrire une rente viagère à la Caisse nationale des retraites. Vous trouverez les tarifs et prospectus chez les percepteurs et à la poste. Ces rentes sont garanties par l'Etat, mais en francs-papier et non en francs-or. —— Juliet. — Nous n'avons pas l'adresse précise, mais il s'agit de la région d'Arcachon. —— Ouada. — Nous n'avons pu nous procurer ce détail. Il y a plusieurs revues d'aviation auxquelles vous pourriez écrire. On les trouve chez les dépositaires de journaux.

168 R.I.F. Elzange. — Sauf situation spéciale due à sursis ou ajournement, les incorporés de septembre 1936 sont partis pour deux ans. —— Savings. — Elle le peut avec les produits de son travail, loi 13 juillet 1907. —— Qui a raison. — Cela peut arriver, accidentellement. —— Un accidenté. — Il existe des barèmes pour les accidents de travail, mais pas pour les autres. Nous ne les possédons pas ; il nous est difficile de fixer un chiffre. Quelque soit le chiffre demandé, il sera discuté. Et tout se traduit souvent par un marchandage. Essayez de 20 à 30.000. Si vous ne vous conciliez pas, le Tribunal fixera lui-même suivant toutes les circonstances de votre situation. —— H.N. 194. — Il n'y a pas encore eu de convention collective pour les employés du textile. —— Serge. — Si ce sont des locataires en prorogation, vous devez prévenir suivant les usages et au moins six mois à l'avance par acte extrajudiciaire indiquant le motif de la reprise. Vous devez habiter vous-même pendant au moins trois ans. Vous ne devez fournir un local similaire que si vous êtes propriétaire d'après 1929. —— R.L.M. 618. — 1° Ces mariages se font généralement sans aucune cérémonie ; 2° A moins de désaccord, il convient d'envoyer des souhaits ; 3° Pour un père : 9 mois laine et crêpe ; 6 mois, soie noire ; 3 mois demi deuil. Pour un époux, respectivement 1 an, 8 mois et 6 mois. —— Pour un salaire. — On prend, pour 1936, 3,30 % du salaire réel avec plafond de 240 frs par semaine quand le salaire est payé par semaine. Dans le cas présenté, 1re semaine, prendre sur 240, soit 8,40 ; 2e semaine, prendre sur 220, soit 7,70 ; 3e semaine, prendre sur 240, soit 8,40. La cotisation patronale est égale à la cotisation ouvrière. —— F.D. — Votre numéro n'est pas sorti.

T. S. F.

Programmes du lundi 2 novembre 1936

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (247,3 m.). — 6 h. 30 : Depuis Paris P.T.T. Bulletin météorologique.

7 h. : Depuis Paris P.T.T. Informations. Revue de la Presse.

7 h. 40 : Disques : Musique militaire.

8 h. : Depuis Paris P.T.T. Informations. Revue de la Presse.

8 h. 40 : Disques (même programme qu'à 7 h. 40).

10 h. 45 : Concert : Fantaisie sur Manon, opéra comique (Massenet); Chanson de Fortunio (Messager); Grave, pour violoncelle (Bach); Pileuse, pour violoncelle (Dunkler), par Mme Marcelli-Herson; Si tu le voulais, mélodie (Tosti); Suite variée (Gabriel Pierné), chanson d'autrefois, sérénade; Scènes humoristiques (Léonard).

12 h. 15 : Concert : Bouffées printanières, valse (Waldteufel); Le dernier amour, eczardas (Gungl); Mélodie (Ludwig Siede); Bifelco parade, morceau caractéristique (Volpatti Junior); Aire de Mistinguett; Vénitienne, barcarolle (Alex de Taye); The merrymakers, ouverture (Eric Coates); Peppina, intermezzo (Mambour); Couronne de joie, marche (Dicker).

12 h. 50 : Depuis Paris P.T.T. Informations.

13 h : Depuis Toulouse-Pyrénées (concert).

13 h. 30 : Depuis Paris P.T.T. Disques.

14 h. : Cours de la Bourse de Lille.

14 h. 30 : Depuis le Poste Colonial : concert.

16 h. : Depuis Rennes-Bretagne (concert).

17 h. 10 : Disques : Extraits d'opéras.

17 h. 30 : Causerie Universitaire : « Les Droits du Législateur, du Gouvernement et des Juges vis-à-vis des décrets », par M. Flanckaert, professeur suppléant aux Facultés catholiques.

18 h. 30 : Depuis Paris P.T.T. Radio-Journal.

19 h. : Initiation à la musique : causerie par M. Verdier altiste.

19 h. 30 : Disques demandés.

20 h. : Indication de l'heure. Disques de piano.

20 h. 15 : Causerie littéraire de M. Waringhien, professeur agrégé de l'Université.

20 h. 30 : Concert : Zampa, ouverture (Hérold); La belle au bois dormant, suite (Tschaikowsky); Suite andalouse (José Lucchesi); a) Renonce à ton rêve orgueilleux, air de Marion extrait des « Saltimbanques » (Louis Ganne), b) La chanson de Nelly, extrait de « Rip » (Planquette), c) Enigme, valse (Francis Popy), par Lucienne Thomas, soprano; La fille du Far-West, fantaisie (Puccini); L'or et l'argent, suite de valses (Franz Lehar); Sérénade à Dody (Mareucci); Iris, fantaisie (Mascagni); a) Le Sais (Marguerite Olagnier); b) Parais à ta fenêtre (Louis Gresh); c) Romance des Pêcheurs de Perles (Bizet), par Roger Coppin, ténor; Ballet de Cinq Mars (Gounod); Carthage la mystérieuse (Courtioux fils); Dans les muguets, romance (Durand); Marche des p'tits matelots (Louis Ganne).

22 h. 30 : Depuis Paris P.T.T. Informations. Bulletin météorologique.

RADIO-BINCHE. — 10 h. : Marches. — 10 h. 15 : Chants. — 10 h. 30 : Morceaux demandés — 11 h : Accordéon. — 11 h. 30 : Orchestre de genre. — 12 h. : Pour nos morts. — 12 h. 55 : Cours d'ouverture du marché à terme de la bourse de Bruxelles.

RADIO-COURTRAI. — 7 h. (204 m. 8) : Matinée du WVRO. — 8 h. : Commémoration du jour des âmes. — 8 h. 30 : Concert varié. — 9 h. : Fin. — 12 h. (204 m. 8) : Œuvres de compositeurs flamands. — 12 h. 30 : Concert Adl. Bourse du Travail. — 13 h. : Musique de tziganes. — 13 h. 15 : Concert Ric-Rac : Musique champêtre. — 13 h. 30 : Enregistrements.

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 7 h.: Disques: Sicilienne (Fauré). — 8 h.: Disques: Concerto en ré (Haendel). — 11 h.: Concert symphonique. — 12 h.: Causerie agricole: « Les travaux du mois au jardin potager ». — 12 h. 15: Heure; Concert d'orgue. — 12 h. 45: Chronique, par Pierre Scize. — 13 h.: Chanson de Solveig. — 14 h. 10: Causerie: « Romanciers d'aujourd'hui ». — 14 h. 30: Disques: Œuvres de Berlioz. — 15 h.: Sonates pour flûte et piano par MM. Hans-Joachim Koellreutter. — 15 h. 30: Lectures poétiques: « Le thème de la mort dans la poésie française ». — 15 h. 50: Chronique musicale. — 17 h.: Rétrospective de la semaine. — 17 h. 10: Causerie pédagogique: « Les classiques vivants ». — 17 h. 30: Concert symphonique. — 18 h.: Informations artistiques: « Le livre français au 17me siècle »; Causerie: « La vie de Corot ». — 18 h. 30: Alceste (Gluck). — 19 h. 30: Chronique des livres. — 19 h. 50: Causerie: « Portraits d'artistes ». — 20 h.: Sextuor de harpes. — 20 h. 45: Heure: Musique de chambre, avec le quatuor Ortambert. — 22 h. 45: Heure: Musique symphonique.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 60 kw.). — 7 h. 10: Disques: Largo (Haendel) et Rêverie (Schubert). — 12 h. 5: Rédemption (César Franck). — 12 h. 39: Concerto brandebourgeois en ré majeur (Bach). — 13 h. 10: Un quart d'heure Chopin. — 13 h. 35: Fugue en la mineur. — 18 h.: Ouverture. — 18 h. 2: Œuvres de Mozart. — 18 h. 55: Intermède. — 19 h. 10: Physionomie de la journée. — 19 h. 25: « Soins d'hiver aux arbres fruitiers ». — 19 h. 37: Prélude (Rachmaninoff), enr. par l'orchestre des Concerts Lamoureux. — 19 h. 52: La revue des livres. — 19 h. 57: La Péri (Dukas), enr. par l'orch. des Concerts Colonne. — 20 h. 7: Causerie de Paul Reboux. — 20 h. 20: Liebestraum (Liszt). — 21 h.: « Hommage à Gabriel Fauré ». — 22 h.: Œuvres de Richard Wagner.

PARIS P. T. T. (431 m. 7, 120 kw.). — 11 h. 45: Tourisme. — 13 h. 50: Disques. — 14 h.: La Grammaire. — 14 h. 5: Causerie: « Chardonnet, l'inventeur de la soie artificielle » — 14 h. 20: Anecdotes historiques: « Les cris de Paris au moyen âge ». — 14 h. 30: Station coloniale. — 16 h.: Concert d'orgue. — 16 h. 30: Pèlerinage: « Le Père-Lachaise ». — 17 h. 30: Le lundi du jardinier. — 17 h. 37: Disques. — 17 h. 45: Les beaux-arts. — 17 h. 52: Les papotages de Lion. — 18 h.: Suite en si mineur (Bach). — 19 h. 20: Presse radiophonique. — 19 h. 38: Roméo et Juliette (Gounod). — 20 h.: La demi-heure des compositeurs. — 20 h. 30: Polyeucte, tragédie de Corneille.

FECAMP (829 mètres 5, 3 kw.). — 7 h.: Musique militaire. — 8 h.: Récital de piano. — 9 h.: Musique classique. — 10 h.: Disques. — 11 h.: Concerto N° 1 en ré majeur (Paganini). — 12 h.: Récital d'orgue. — 13 h.: Heure des auditeurs. — 14 h. 15: Musique de chambre. — 16 h.: Concert. — 16 h. 45: Emission enfantine. — 17 h. 30: Récital d'orgue. — 18 h. 40: Chronique: « Repos et délassement », Dormir! dormir!... — 19 h. 15: Concert des auditeurs. — 20 h. 20: Romance en si bémol (Rubinstein). — 21 h.: L'oiseau de feu (Stravinsky). — 22 h. 30: Musique d'orgue. — 0 h. 30: Musique de danse.

LYON-LA-DOUA (463 m., 15 kw.). — 9 h. 45: Nice. — 14 h.: Quart d'heure musical (Griat). — 14 h. 30: Station Coloniale. — 16 h.: Rennes. — 17 h. 10: Montpellier. — 17 h. 30: Limoges. — 19 h. 30: Demi-heure surprise. — 20 h. 7: Chronique scientifique. — 20 h. 15: Chronique musicale. — 20 h. 22: Chronique.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 6 h. 30: Disques. — 10 h. 45: Montpellier-Languedoc. — 11 h. 45: Disques: Symphonie de la cantate d'église 156. — 13 h. 15: Concert. — 14 h. 20: Tour-Eiffel. — 15 h. 30: Chronique lorraine. — 15 h. 45: Tour-Eiffel. — 16 h.: Orchestre. — 17 h. 15: Le cinéma. — 17 h. 30: Musique légère. — 18 h. 15: Disques. — 19 h. 15: Disques: Nocturne (Franck). — 20 h. 10: Disques. — 20 h. 30: Musique de chambre. — 21 h. 30: Depuis l'église l'Obernai: Orgue.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — De 8 h. à 11 h. 45: Disques. — 12 h.: Orchestre viennois. — 12 h. 15: Airs d'opérettes. — 12 h. 40: Le quart d'heure des abonnés. — 13 h. 10: Musique de danse. — 13 h. 25: Mélodies. — 13 h. 40: Orchestre de salon. — 17 h. 45: Orchestre argentin. — 18 h.: Extraits de films. — 18 h. 15: Grand orchestre: Louise, grande fantaisie (Charpentier). — 18 h. 40: Marches militaires. — 19 h.: Orchestre musette. — 19 h. 15: Concert varié. — 20 h. 10: Orchestre de bal champêtre. — 20 h. 25: Jazz. — 20 h. 40: Orchestre tzigane. — 21 h.: Sketch radiophonique: « Simone, à l'exposition de chrysanthèmes ». — 21 h. 45: La demi-heure de Paris. — 22 h. 15: Fantaisie radiophonique. — 22 h. 40: Airs d'opérettes. — 23 h.: Orchestre de danse. — 23 h. 15: Chansonnettes. — 23 h. 40: Orchestre philharmonique. — 0 h. 5: Caveau « Le petit bal poissé ». — 0 h. 20: Musique de danse.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 5 h. 30: Francfort. — 9 h.: Munich. — 11 h.: Musique gaie. — 12 h. 15: Hambourg. — 13 h. 15: Divertissement musical. — 16 h.: Disques. — 17 h.: Stuttgart. — 20 h. 10: Musique de chambre. — 21 h. 25: La famille Romberg. — 22 h.: Breslau.

NATIONAL (Londres et West, 261,1 m.). — 10 h. 15: Service du jour. — 10 h. 45: R. Porter-Brown, à l'orgue. — 11 h. 15: Gramophone. — 11 h. 45: Gramophone. — 12 h. 25: Concert. Orchestre. — 13 h. 15: Récital d'orgue, par Maurice Vivden. — 15 h.: Gramophone. — 16 h.: Violon et piano. — 16 h. 30: Gramophone. — 17 h. 15: Musique légère. — 18 h. 40: Le B.B.C. orchestra. — 19 h. 20: Variétés. — 20 h.: « Occupations et professions ». — 20 h. 30: Récital de chant. — 22 h. 35: Musique pour deux violons. — 23 h. 30: Gramophone.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 10 h. 15: Service du jour. — 10 h. 45: Concert. Orchestre. — 11 h. 45: Haydn Hean et son orchestre. — 13 h.: Gramophone. — 13 h. 45: A. Salisbury et son orchestre. — 14 h. 35: Concert. Orchestre. — 15 h. 35: Concert vocal. Ballades. — 16 h.: Donald Thorne à l'orgue. — 16 h. 30: Relais de l'Hôtel Victoria. — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 18 h.: Musique de danse. — 19 h. 30: Orchestre symphonique de Vienne. — 20 h. 30: Princesse Caprice. — 21 h. 45: Schubert. Chants de 1815. — 22 h. 25: Billy Gerhardi et son orchestre. — 23 h. 40: Gramophone.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 8 h. 40: Programme varié. — 12 h.: Disques: Water music (Haendel). — 12 h. 30: Orchestre: Prélude solennel (Norman O'Neill). — 13 h. 10: Orchestre léger: Marche héroïque (Saint-Saëns). — 13 h. 30: Disques: Concerto en ré pour orchestre et orgue (Haendel). — 17 h.: Musique de chambre. — 18 h.: Causerie: « L'activité maritime de la Belgique ». — 18 h. 15: Disques: L'Ile de la mort (Rachmaninoff). — 18 h. 45: Récital de chant. — 19 h. 15: Chronique du cinéma; Chronique coloniale. Chronique scientifique. — 20 h.: Radiodiffusion de « Kaatje », poème lyrique en 4 actes. — 20 h. 55: Quelques chants sans paroles (Mendelssohn). — 21 h. 15: Troisième et quatrième actes de « Kaatje ». — 22 h.: Fantaisie en ut mineur (W.-A. Mozart. — 22 h. 20: Diffusion de La Boutique fantastique, ballet (Rossini-Respighi).

HILVERSUM I (1.875 m., 160 kw.). — 10 h. 10: Emission religieuse. — 11 h. 10: Disques. — 12 h. 10: Orchestre « Stichtisch Salon-orkest ». — 13 h. 40: Emission scolaire. — 14 h. 10: Disques. — 15 h. 10: Disques. — 16 h. 40: Concert d'orgue. — 17 h. 40: Disques. — 19 h. 40: Concert. — 22 h. 15: Disques.

ROME (712 kcts, 56 kw., 420,8 m.). — 9 h. 30: Messe des morts. — 13 h. 15: Pour les Italiens de la Méditerranée. — 16 h. 15: Musique sacrée. — 17 h. 40: Nouvelles en langue étrangère. — 18 h. 20: Nouvelles en langue étrangère. — 18 h. 19: Pour la Grèce. — 19 h. 5: Radiojournal. — 19 h. 40: Transitus animae, oratorio de L. Perosi.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 15: Concert varié. — 8 h. 15 à 10 h. 30: Concerts variés. — 12 h.: Récital alterné de chant et de piano. — 13 h. 25: Musique de chambre. — 14 h. 5: Concert varié. — 17 h. 30: Le quart d'heure des dames et des demoiselles. — 17 h. 45: Disques demandés par les auditrices. — 18 h. 15: Concerts variés. — 20 h. 5: Soli de violoncelle. — 20 h. 30: La vie au cinéma. — 21 h.: Concert donné par l'orchestre. — 21 h. 40: Les radioreportages de Radio-Luxembourg. — 22 h. 20: « Requiem », de Mozart, par les chœurs et l'orchestre de la station. — 23 h. 10: Procession nocturne (H. Rabaud).

La Sainte-Cécile

A ROUBAIX

Cercle symphonique roubaisien

Le « Cercle symphonique roubaisien » a inauguré dimanche, à 11 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, le cycle des auditions musicales exécutées en l'honneur de sainte Cécile.

Cette audition fut ce que sont toujours les exécutions de cette belle phalange techniquement parfaite ; mais elle témoigne de plus chez les musiciens, ce sens artistique, cette compréhension de la pensée du compositeur qui ajoutent tant à la valeur de la traduction d'une œuvre musicale.

Le directeur de talent qu'est M. Eugène Leurence et ses musiciens ont droit aux plus vives félicitations.

Le programme de l'audition comportait les œuvres suivantes : « La Grotte de Fingal » de Mendelssohn ; « Angelus » de Ryder et une ouverture de Bach « Judel ».

La deuxième audition du Cercle symphonique aura lieu le 8 novembre, à la messe de midi à Sainte-Elisabeth.

CONCERTS & SPECTACLES

Le Journal de Roubaix ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

ROUBAIX

Le concert du Club artistique des X

C'est le mercredi 18 novembre, qu'aura lieu le deuxième concert d'hiver de ce club, dans la salle du Cinéma Familia, rue David-Dangers.

Le comité s'est assuré le concours du professeur Hellaug, l'as de l'enchantement, et de la voyante Helly, dont les exercices de mnémotechnie étonneront tout le monde.

Toutes les personnes qui ont vu dernièrement les magiciens Helly-Hellaug et Cie, dans une des plus grandes salles de la ville, voudront revoir ces admirables artistes, dont les exercices, remplis de mystère et de charme, ont séduit petits et grands.

La partie théâtrale sera assurée par les membres du Club, dont l'éloge n'est plus à faire.

Malgré l'importance du programme, le prix des places deste à la portée de toutes les bourses. Premières, 2 fr. ; secondes 1 fr.

TOURCOING

Théâtre municipal

Rip. — Pour une fois, le « Viennois » a cédé la place au classique, et ce n'est pas sans une réelle satisfaction, que le public a revécu pendant quelques heures, le souvenir du théâtre d'antan, qui plut à notre jeunesse.

Ce plaisir était d'autant plus grand, que le choix fait en M. Delmulle, pour interpréter le rôle principal devait satisfaire les plus difficiles. En effet, cet artiste joint à une voix de belle tenue, une générosité d'action très appréciée, et un jeu toujours scrupuleusement réglé.

Avec de telles qualités, « Rip » ne pouvait qu'être parfait, et il le fut.

Pour la troupe, ce fut aisé de rendre dans la perfection, les quatre actes de cet opéra-comique, entraînée qu'elle était par M. Delmulle, et de Mlle Reine Bernède, aux petites Cattoire et Morel, en passant par ce vibrant comique qu'est M. Desart, la représentation fut excellente.

La partie chorégraphique n'avait pas été négligée, et la « Danse macabre », de Saint-Saëns eut sa place tout indiquée dans la scène du rêve.

Nous devons souligner les constants efforts accomplis par M. F. Delqueux qui, sous la direction de M. Xhoffray, parvient toujours à adapter ses décors — pourtant peu fournis — aux situations les plus diverses, avec le goût le plus sûr.

Enfin, M. Brisard avait pris l'orchestre sous sa baguette, complétant ainsi le succès de cette très agréable soirée.

« Paganini ». — Franz Lehar a le don de séduire les foules. Sa musique aux accents berceurs frappe et charme à la fois. M. Brizard dirigeait un orchestre riche en individualités de valeur, M. Pierre Stenger, violon solo, a glané sa part des bravos, son archet paraît se jouer des difficultés !

La vigueur et l'étendue de la voix de M. Léon Delmulle et son jeu adroit lui ont permis de composer de Paganini un personnage très attrayant. Le public lui accorda très justement ses suffrages.

M. Desart a campé un merveilleux baryton. Cet artiste étudie ses personnages et les traduit de façon très intelligente.

Félicitons M. Pierre Bribans de ne plus charger autant ses personnages.

Dans le rôle d'Anna Elsa, la voix de Mlle Bernède nous a paru plus claire, plus limpide et plus sûre.

Mlle Parme fut une coquette et séduisante Bella. Elle possède une voix légère très agréable.

Mme Strickler qui incarnait la comtesse Laplace, a fait preuve, comme toujours, de solides qualités.

Louons la conscience de Mlle Suzy Bosc et la belle tenue en scène de M. José Fabiani.

Aux 2e et 3e actes, la grâce ailée de Miles Petersen, Trappeniers et Williams, danseuses étoiles, triompha au cours de jolis ballets.

Chez les Anciens Combattants belges

Le comité des anciens combattants belges prépare, pour le dimanche 8 novembre, en la salle de réunion, 8, rue Carnot, la grande comédie gaie en trois acets du célèbre compositeur bruxellois Lucignye, « Mon Curé, sa sœur et moi ».

Spectacle de famille où petits et grands trouveront à passer une très agréable matinée.

Le prix des places est fixé à 5 fr. 4 fr., 3 fr. et 2 fr. Billets en vente au siège, 59, rue Nationale ; 25, rue du Tilleul et 130, rue du Dragon.

LILLE

Walter Rummel à la Salle Industrielle

L'on éprouve toujours un tres réel plaisir à entendre Walter Rummel.

Le pianiste autrichien a repris contact en effet avec son public favori du Nord, dimanche après-midi, au cours d'un récital donné en la Salle Industrielle, à Lille, récital consacré aux œuvres par lesquelles Bach, Chopin et Liszt ont exprimé leur inspiration chrétienne.

L'on a retrouvé la magnifique sonorité de l'artiste, qui sert admirablement les « Chorals » de Bach, son intelligence subtile et son caractère romantique qui convient si bien à la « Sonate funèbre » de Chopin.

Walter Rummel a un faible pour la sonorité. Mais celle-ci agit parfois aux dépens de la grâce et de la chaleur. Alfred Cortot eût peut-être mieux traduit que lui la fraîcheur de sentiment et la naïve sensibilité que Liszt a exprimées dans l' « Ave maria d'Arcadet ». Mais le décor sonore que Walter Rummel crée pour « Saint-François de Paule marchant sur les flots » participe de cette puissance d'évocation qu'il possède et qui rend sensibles, aux esprits les moins imaginatifs, les forces mystérieuses que son tempérament d'artiste perçoit.

LE REXY. - Permanent à 14 h. - Cette semaine : « Les révoltés du Bounty ».

CASINO — A 3 h. - A 8 h. 30 — GABY MORLAY dans Les Amants terribles avec Marie Glory et André Luguet — LE PETIT POUCET (dessin couleurs) — LA DERNIÈRE RUMBA avec G. Raft (le maître de la danse) — VENDREDI Fernandel dans UN DE LA LEGION

COLISEE — 3 heures 8 heures 30 — Gaby MORLAY - André LUGUET Marie GLORY dans Les Amants terribles — Un film étourdissant de gaîté Georges RAFT dans LA DERNIÈRE RUMBA — Soirée musicale - Sketch — LE PETIT POUCET Dessins animés — Vendr. proch.: UN DE LA LEGION

CINEMA NOEL 76, rue Jouffroy, 76 Roubaix (T. 243.50) — Matinée à 3 heures - Soirée à 8 heures — Gaby MORLAY dans LES AMANTS TERRIBLES — LA DERNIÈRE RUMBA — LE PETIT POUCET. Dessin en couleurs

HIPPODROME — Matinée 3 h. TOURCOING Soirée 8 h. 30 — PRIX TRÈS RÉDUITS — Vous serez placé aux 1res. - Au progr.: 7 Hommes... Une Femme et Casta Diva

Téléph. 3.81 OLYMPIA RUE HOUCHARD — Matinée à 3 h. prix réduits. - Soirée 8 h. — 7 HOMMES... UNE FEMME — CASTA DIVA

Salle Sainte-Cécile Matinée 3 h. Soirée 8 h. 30 — Jean Kiepura dans SA BONNE ETOILE — Myrna Loy ds LES AILES DANS L'OMBRE

Rialto, rue des Anges, Tg Tél. 14.40 — Raimu dans GASPARD DE BESSE — P. Bertin dans LA MAIN PASSE 79d

Ciné-Théâtre Avenue Gust.-Dron Tourcoing. - T. 3.82 — LUNDI : 15 h. 15 (Prix : 2, 3 et 4 fr.) — LE MONDE EN MARCHE — MON GOSSE

Maison des Tramways A 3 heures et à 8 h. — Le plus grandiose film d'aventures : LE DERNIER DES MOHICANS — LA GRANDE DUCHESSE ET LE GARÇON D'ETAGE. Comédie musicale gaie. 708d

Cinéma du Capreau - Wasquehal — Matinée à 3 heures — MARINELLA — NUIT DE MAI. — Un MICKEY sonore.

PONT DES PIATS — T. 18.13 M. 3 h. S. 8 h. Prix très réduits — FANFARE D'AMOUR — L'AVENTURE. - Les Actualités. 30947d

PALAIS D'ÉTÉ — TOURCOING — ESCALE - LES FILLES de la CONCIERGE

PAX Mat. 15 h. 30 Soirée 20 h. | Matinée 15 h. Soirée 20 h. REX — DON BOSCO — Une œuvre de poésie humaine — Ch. Laugton dans L'ADMIRABLE MISTER RUGGLES — PLUTO S'AMUSE. - Dessin animé

Chiffres éloquents

On sait quel fut cet été l'exode des Français vers les plages belges. Mais on manquait d'éléments pour le chiffrer. La taxe de séjour payée par les baigneurs vient donner à cet égard d'utiles indications.

On apprend ainsi qu'à La Panne, la taxe qui s'élève à 0 fr. 50 par personne et par jour a rapporté cette année 280.000 francs environ, ce qui représente 560.000 journées de séjour.

A Coxyde, la taxe qui est de 0 fr. 50 par lit soit 0 fr. 25 par personne, a produit plus de 140.000 francs, soit à peu près le même nombre de journées qu'à La Panne.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 2 novembre 1936. — N° 3. *

Cependant, de sa voix précise et pointue, il émit à son tour, à l'adresse de Claudius Miron, un compliment bref, mais fort ingénieux.

Le professeur en fut agréablement touché et tourna vers Josiane son vieux visage radieux, pour quêter un regard affectueux.

L'expression hagarde des yeux bleus le fit sursauter. Là où il pensait rencontrer un éclair joyeux, il ne trouvait qu'une lueur trouble, pleine d'alarme et d'effroi.

— Qu'as-tu ? s'écria-t-il. Serais-tu souffrante ?

Il s'était levé, un peu affolé, cherchant dans sa mémoire ce qu'il y avait lieu de faire quand une femme s'évanouit et n'y découvrant qu'une phrase ridiculement désuète où il était question des « sels », comme au vieux temps.

Mais Josiane ignorait les syncopes. Elle dompta ses nerfs, se contraignit au calme, étouffa un bref sanglot, et répliqua :

— Pardonnez-moi, mon cher parrain. C'est absurde, je le sais, mais le retard prolongé de papa me plonge dans une inquiétude folle ! Oh ! Je sais tout ce que vous allez me dire et je compte bien le voir apparaître d'un moment à l'autre. Mais c'est plus fort que moi. Il faut que j'aille vers lui. Tant pis si je suis grondée. Je cours au laboratoire. J'ai eu tort de vous écouter, Benoît. J'aurais dû y entrer derrière vous tout à l'heure. J'aurais bien su me faire pardonner et emmener papa avec nous.

Tout en parlant, elle s'était levée, avait remis son manteau et se dirigeait vers la porte. Les deux hommes, sans même se consulter, s'élancèrent sur ses traces, la rejoignirent dans la rue, Claudius complètement ahuri et Benoît plus hermétique que jamais.

Le Collège de France était tout proche. En quelques minutes, la fille d'Etienne Dorly et ses compagnons y arrivèrent. Le concierge les accueillit par ces mots :

— Vous venez chercher M. Dorly ? Ma foi, j'en suis fort aise. Je n'osais aller le déranger dans son travail. Mais je commençais à être inquiet.

— Inquiet ? Pourquoi ? demanda vivement Josiane, tout en se dirigeant vers le couloir sur lequel s'ouvrait le laboratoire.

— Parce que les autres soir, quand M. Dorly s'attarde comme aujourd'hui, j'entends, en passant près de sa porte, le bruit des éprouvettes qui se choquent, des robinets qui coulent, le pas du maître sur le parquet. Ce soir, il règne un silence de...

Il n'acheva pas, effrayé par le mot qu'il allait prononcer.

La jeune fille, d'ailleurs, ne l'écoutait plus. Arrêtée devant la porte, elle frappait de ses deux petits poings. La terreur décomposait son visage.

— Vite ! la clef ! cria-t-elle à Benoît, qui arrivait auprès d'elle.

D'une main tremblante, elle mit la clef dans la serrure, tourna, poussa, ouvrit.

La vaste pièce était vide, sous la lumière crue de la grosse ampoule électrique qui pendait du plafond, éclairant le moindre recoin.

Sur une table de lave solidifiée, dans des tubes de verre contenant des liquides diversement colorés, s'élaboraient de mystérieuses réactions. Le tableau noir était à demi couvert de formules hâtivement tracées à la craie. A une patère étaient accrochés le manteau et le chapeau du professeur. Un gros cahier, bourré de chiffres, était ouvert sur un pupitre. Tous les signes subsistaient de la présence récente du chimiste. Mais « l'homme lui-même avait disparu ».

... Le commissaire Boujard, du service des « Renseignements généraux », avait la spécialité des « recherches dans l'intérêt des familles ». C'est là une des missions qui incombent à la police. Le commissaire Boujard y apportait, avec toute l'habileté et toute la conscience souhaitables, un tact fort apprécié.

Sa longue expérience, qui lui permettait de ne pas s'émouvoir de rien, fut mise en défaut cependant par l'étrange disparition du professeur Etienne Dorly. Ce curieux événement le prit au dépourvu et le laissa, tout d'abord, incapable de formuler la moindre hypothèse raisonnable.

Il est vrai qu'il en fut averti d'une manière assez brutale. Il passait la soirée chez des amis et se livrait aux joies sévères du bridge, lorsque son secrétaire, qui savait toujours où le trouver, l'appela au téléphone. Le commissaire Boujard venait précisément de s'engager dans un sans-atout des plus épineux, mais dont il espérait bien sortir victorieux. Il balança, durant quelques instants, entre sa réputation de bridgeur et son devoir professionnel. Ce dernier l'emporta. Avec un espoir, il se rendit près de l'appareil, porta le récepteur à son oreille.

Ses partenaires avaient pris cet air empoisonné qui caractérise les joueurs dérangés par un événement étranger à la partie. Ils n'entendirent naturellement qu'une moitié du dialogue, mais cela suffit à leur faire comprendre que leur bridge se trouvait irrémédiablement compromis. Le début les avait pourtant inclinés à l'optimisme. La suite les déçut.

— Une disparition ? disait M. Boujard... C'est pour ça que vous me dérangez ?... Mais, demain, il fera jour, mon ami, et nous aurons tout le temps de nous en inquiéter...

— ...

— Mais, mon ami, toujours les familles sont affolées. Et puis, au bout du compte...

— ...

— Hein ? Un professeur du Collège de France.

— ...

— Dans son laboratoire ? Fichtre !...

— ...

— Des circonstances mystérieuses ?... Oh !... Bien sûr, je viens ! Attendez-moi sur place avec les témoins. Dans un quart d'heure, je serai là...

Le temps de s'excuser rapidement, de passer son pardessus, et M. Boujard, délaissant, non sans un obscur regret, le sans-atout dont il espérait un éclatant succès, s'en fut vers l'antique et glorieux édifice où l'appelait son devoir.

L'un des trois joueurs qui restaient à la table s'excusa à son tour. Il devait prendre congé, lui aussi. Les deux autres n'essayèrent pas de lutter contre la malchance. Ils cherchèrent une médiocre consolation dans une belotte mélancolique...

Le second déserteur avait, lui aussi, des raisons d'ordre professionnel pour abandonner ses partenaires. Chef des services d'informations d'un grand quotidien, il flairait, dans la brusque sortie du commissaire Boujard, la naissance d'un événement sensationnel. Les bribes de phrases entendues étaient pleines de promesses. L'ami Boujard n'avait pas demandé le secret. Peut-être n'avait-il pas eu le temps d'y songer. En tout cas, ce vieux renard du journalisme était libre d'agir. Il n'y manqua point, et tandis qu'un taxi-auto emportait le commissaire, lui-même téléphonait à son journal pour que l'on envoyât immédiatement un « reporter dégourdi » au Collège de France...

— Il trouvera sur place, précisa-t-il, un commissaire des Renseignements généraux que cherchera probablement à éluder ses questions. Qu'il insiste. Il s'agirait de la disparition d'un professeur dans des circonstances qui doivent être troublantes... Non, je n'en sais pas plus. Qu'il se débrouille ; et qu'il n'oublie pas d'emmener un photographe...

Cependant que s'amorçait ainsi l'énorme publicité qui devait être donnée au singulier événement bientôt connu sous le nom de « Mystère du Collège de France », M. Boujard entendait le premier récit de cet événement et en fixait solidement les limites dans le temps.

(*A suivre*).

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Prix de la boîte : 5 fr. 35 (impôt compris) dans toutes les pharmacies.